



## ARRETE DU MAIRE

Département de l'Isère  
Arrondissement de La Tour du Pin

**Objet : Cessation des fonctions de régisseur de régie de recettes « des participations familiales pour la restauration scolaire, les TAP et la garderie de la commune de Four ».**

### ARRETE 1-2024

Le maire de Four,

Vu la décision du maire du 13 mai 2016 portant création d'une régie de **recettes** « des participations familiales pour la restauration scolaire, les TAP et la garderie de la commune de Four ».

Vu l'acte du 1<sup>er</sup> juin 2016 nommant Madame Jessica Gauthier régisseur de cette régie

Vu l'avis conforme du comptable public en date du **29 JAN. 2024**

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Madame Gauthier Jessica cesse d'occuper la fonction de régisseur titulaire de la régie précitée à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera publié et notifié à l'intéressée.

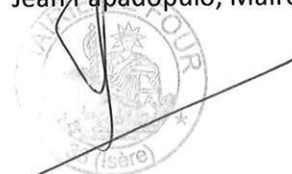
Une copie sera adressée à Madame la Comptable publique du SGC de Bourgoin-Jallieu.

Signature du régisseur :

(mention manuscrite « vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation

Fait à Four, le 23 janvier 2024  
Jean Papadopulo, Maire de Four



Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Publication ou notification le **01 FEV. 2024**